

## 2017 DPE 26 Communication : Objectif Paris propre.

Aucun progrès – qu’il soit individuel ou collectif – ne peut prendre racine dans un environnement quotidien dégradé. C’est pourquoi, au même titre que la sécurité, la propreté de notre Ville constitue une priorité absolue. Elle est un droit fondamental auquel tous les Parisiens doivent avoir accès – quel que soit le quartier où ils vivent.

En outre, à l’heure d’une concurrence accrue entre les ville-mondes, la propreté joue un rôle essentiel dans l’attractivité de Paris. Elle ne pourra continuer de rayonner que si elle est capable de montrer son plus beau visage : celui d’une ville toujours plus propre et durable, à même d’offrir une véritable qualité de vie à ses habitants et aux visiteurs du monde entier.

Les Parisiennes et les Parisiens expriment souvent de l’insatisfaction à l’égard de la propreté des rues de Paris – et il ne s’agit pas de nier les difficultés. C’est pourquoi nous avons engagé, il y a un an, un ambitieux Plan de Renforcement de la Propreté qui repose sur trois piliers : accroître les moyens, améliorer la productivité et adapter le service public aux nouveaux usages. Ce plan commence à produire ses effets.

Aujourd’hui, je veux prendre une série de mesures afin d’amplifier encore les efforts engagés, pour que les rues de Paris soient toujours plus propres.

Nous devons avoir à cœur d’articuler plusieurs dimensions indissociables : prévention, action et verbalisation, qui seules peuvent permettre une action cohérente et efficace. J’y ajouterai la notion, essentielle à mes yeux, de participation des citoyens. En effet, c’est *avec* les Parisiens et pas seulement *pour* eux que nous devons agir.

Je veux ainsi que nous nous appuyions toujours plus sur l’engagement et l’expertise citoyenne. Pour ce faire, nous allons multiplier les outils de sensibilisation, de prévention, de connaissance permettant à chacun de s’impliquer et de nous interpeller sur la propreté. Les conseils de quartier – qui ont désormais comme interlocuteur direct et quotidien un référent des services de propreté de proximité – auront bien sûr un rôle central. Les associations de quartier, véritables vigies de leur environnement qui nous interpellent à travers les réseaux sociaux, et sont forces de propositions, seront aussi davantage associées à l’élaboration des Plans de Propreté des Arrondissements. Mais ce sont aussi tous les Parisiennes et les Parisiens que nous voulons associer, avec l’organisation de conférences citoyennes et de nouvelles journées de mobilisation.

Cette implication des citoyens est essentielle pour adapter notre action et atteindre nos objectifs. Notre Ville connaît en effet chaque jour de profondes mutations, qui sont autant de nouveautés à assimiler ou de difficultés à surmonter pour que Paris soit propre.

D’abord en termes d’aménagements : accroissement et végétalisation de l’espace public, reconquête de l’espace public par les piétons, plus grande perméabilité entre la rue et les espaces verts. Les espaces à garder propres sont toujours plus nombreux et hybrides dans leur physionomie.

En termes d’usages ensuite : les Parisiennes et les Parisiens se sont emparés de leur espace public – trottoirs, terrasses, quais de Seine ou de canaux, parcs, places... – de jour comme de nuit. On y pique-nique, célèbre anniversaires, futurs mariages ou réussite aux examens. Une nouvelle gastronomie de rue s’est aussi développée avec les « popotes roulantes » et les festivals de cuisine de rue. Les manifestations culturelles et sportives se déclinent toujours plus dans l’espace public. Ces nouveaux usages, notamment festifs, ont d’importants effets sur la propreté.

Mais ce sont surtout les incivilités au quotidien contre la propreté qui ne peuvent plus être tolérées : déjections canines, jets de mégot, dépôts d'encombrants, épandements d'urine doivent être davantage verbalisés. C'est dans cet esprit que la brigade de lutte contre les incivilités a été récemment créée. L'enjeu est véritablement de faire évoluer les comportements inciviques.

Le Plan de Renforcement de la Propreté nous a d'ores et déjà permis de déployer plus d'agents. Ils sont plus nombreux, mieux formés, mieux équipés, mieux organisés, au plus près des réalités du terrain et davantage en capacité de s'adapter à l'évolution constante des comportements des usagers. Ils adaptent ainsi leurs interventions à la nouvelle physionomie et aux nouveaux temps de la ville, en fonction des jours de la semaine comme des saisons. La diminution du nombre de réclamations montre que nous allons dans le bon sens (- 25% entre 2015 et 2016 pour les réclamations à la DPE, et - 56% entre 2014 et 2016 pour celles transmises sur paris.fr et au 3975).

Mais je veux aller plus loin et plus vite pour mobiliser les énergies et amplifier les efforts de tous. Je veux mettre à contribution tous les acteurs capables de participer à ce travail quotidien, et construire avec les Parisiennes et les Parisiens un mode de vie respectueux, une culture civique qui intègre pleinement le respect de la propreté.

Il s'agit de mettre en œuvre une action continue du matin jusqu'en soirée, de gagner en transversalité, de mobiliser tous les acteurs publics et privés de l'espace public, et de mettre les habitants au cœur du dispositif en leur donnant les moyens de nous interpeller mais aussi d'agir. Ainsi, chacun à son niveau pourra apporter sa contribution à l'effort collectif.

## **1 Faire plus et mieux : des moyens renforcés et stratégiquement répartis**

Dans le cadre du Plan de Renforcement de la Propreté, le Conseil de Paris a voté, malgré un contexte budgétaire contraint, des moyens importants. Depuis 2014, 260 postes, dont 100 cette année, d'agents éboueurs et conducteurs ont été créés. Ils rejoindront les équipes pour améliorer la propreté tout au long de la journée et de l'année.

Leur formation initiale a été consolidée, celle de leurs encadrants aussi. Des formations à l'anglais seront données aux éboueurs intervenant sur des secteurs touristiques. Ces renforts humains exceptionnels doivent nous permettre d'avoir une action continue tout au long de la journée. C'est pourquoi ils seront prioritairement affectés en équipes d'après-midi qui sont sur le terrain de 13h à 20h.

Par ailleurs, une délibération soumise à ce Conseil nous permettra de créer un nouvel horaire de soirée (15h45-23h30) pour la période du 15 juin au 15 septembre. Sept équipes mobiles effectueront des opérations de maintien de la propreté et de sensibilisation au respect de l'espace public (distribution de sacs kraft dans les zones de pique-nique). Elles interviendront partout où cela sera nécessaire, afin de permettre aux Parisiens et visiteurs de la capitale de profiter de la soirée aux beaux jours dans les meilleures conditions. Notre ambition est de garantir tout au long de la journée une propreté homogène.

Des secteurs prioritaires ont ainsi été identifiés pour ces sept équipes mobiles dans 11 arrondissements - 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> - pour lesquels il a été choisi d'instaurer un rythme saisonnier permettant des interventions plus tardives. 75 agents seront présents quotidiennement sur l'ensemble de ces sites pour des interventions de propreté en soirée.

Pour concentrer les efforts en fonction de la saison (ex : ramassage des feuilles mortes) et des horaires où les Parisiennes et les Parisiens sont les plus présents sur l'espace public, l'enveloppe dédiée aux heures supplémentaires sera redéployée vers les moments où les besoins sont les plus grands.

Par ailleurs, nous fidéliserons davantage les agents à leur secteur. Cela doit leur permettre de mieux connaître leur terrain d'intervention et d'être ainsi plus efficaces, responsables et reconnus.

Enfin, le Plan de Renforcement de la Propreté nous a permis d'engager une évolution dans les rythmes de travail. Nous avons ouvert aux ateliers effectuant aussi la collecte des déchets, et lorsque les tâches le permettent, la possibilité de ne plus alterner « grandes » et « petites » journées (6/9) en passant à des journées de 7h42. Là où ce dispositif a été testé, nous avons constaté une amélioration de la qualité du service.

Pour remédier aux situations les plus difficiles, j'ai aussi décidé de créer des équipes transversales à plusieurs directions de la Ville. Elles interviendront en priorité là où nous constatons des points de difficulté qui appellent une mobilisation particulière.

Concrètement, sur le terrain, plusieurs directions œuvrent directement ou indirectement pour la propreté de l'espace public en intervenant sur la voirie (rebouchage des trous), les trottoirs (balayage notamment), les espaces végétalisés, pour réparer les bancs, le mobilier urbain, décoller les affiches sauvages, enlever les tags, les encombrants et dépôts sauvages..., etc. L'ensemble de ces missions est effectué par des équipes différentes, relevant de la DPE, de la DVD, de la DEVE mais aussi des entreprises *via* les marchés passés par la Ville. Chacune de ces équipes agit au regard des priorités définies par sa Direction, en veillant à une bonne coordination. Le Maire d'arrondissement joue un rôle important au jour le jour dans l'identification de ces priorités.

Pour renforcer la coordination et la visibilité sur l'espace public de ces équipes, en particulier là où existent des points de difficultés, nous allons les placer sous l'autorité fonctionnelle d'un « responsable de quartier ». Elles seront responsables de l'entretien de leur quartier, et seront facilement identifiables par les habitants. En faisant des tournées régulières elles seront en capacité d'identifier les zones présentant un défaut d'entretien et de mobiliser les équipes de la Ville ou les prestataires pour le corriger. Elles seront en lien avec les Maires d'arrondissement et avec la brigade de lutte contre les incivilités de la DPSP. Elles disposeront de moyens techniques leur permettant d'être plus précises et réactives dans l'identification des problèmes à traiter.

Ces nouvelles améliorations seront discutées avec les organisations syndicales et les mairies d'arrondissement avant l'été. Les premières équipes de quartier seront opérationnelles à l'automne 2017 dans les quartiers qui le nécessitent en priorité.

Je veux aussi faire des grands événements l'occasion d'améliorer durablement la propreté et d'innover dans nos modes d'action. Notre Ville doit être irréprochable lors des grands événements nationaux et internationaux. L'Euro de football a démontré le savoir-faire et la mobilisation des équipes spécialisées dans ce domaine. Il nous a permis d'améliorer la coordination entre les équipes qui gèrent au quotidien la propreté de leur quartier et les équipes de type « fonctionnelle », qui disposent de moyens d'interventions spécifiques. Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 et des futures grandes rencontres sportives ou culturelles, nous devons encore adapter et fiabiliser nos moyens d'intervention. Je veux que ces mobilisations exceptionnelles soient systématiquement porteuses d'un héritage pour la propreté du quotidien. Nous ferons donc de ces événements autant d'occasions d'acquérir une compétence et une réactivité accrues dans les tâches de nettoyage de nos quartiers.

Par ailleurs, la mécanisation des tâches engagée va se poursuivre : 38 M€ ont été consacrés depuis le début de la mandature pour acheter de nouveaux engins, plus fiables, plus propres mais aussi innovants. 48 aspiratrices de trottoirs non diesel seront livrées en 2017. De nouveaux matériels électriques ou GNV (laveuses circulant sur la chaussée avec lancier, micro aspiratrices de trottoirs, laveuses de trottoirs, triporteurs électriques, etc.) seront à leur tour commandés en 2017. Le service technique de la propreté teste en permanence de nouveaux modèles capables d'aider et de renforcer les actions de propreté, par

exemple des aspirateurs à feuilles permettant de gagner en efficacité et de réduire la pénibilité au travail (les agents des services de propreté doivent ramasser 40 000 tonnes de feuilles par an provenant des arbres d'alignement). C'est un bel exemple de progrès technique mais aussi de progrès social puisqu'il permet d'améliorer les conditions de travail. J'ajoute que j'ai souhaité que soient étudiées les possibilités de valorisation des tonnes de feuilles ramassées chaque année à Paris.

Cette recherche permanente de nouveaux outils permettant d'agir plus efficacement est encouragée et soutenue par nos concitoyens qui ont fait des propositions de nouveaux matériels à travers le Budget participatif. Lors de son édition 2015, le projet intitulé « Du matériel de nettoyage silencieux et non polluant » a été retenu pour un montant de 1 M€. Ce budget a notamment permis d'acquérir des souffleuses électriques, des micro-aspiratrices électriques de trottoir et des laveuses électriques de trottoir, démontrant s'il en était besoin la mobilisation citoyenne autour de cette problématique.

Là encore, j'ai souhaité que ce renforcement important de moyens soit réparti au plus près des besoins et adaptés aux réalités de terrain. C'est dans cette optique que les Mairies d'arrondissements ont désormais à leur disposition un budget d'investissement. 500 000€ sont dès cette année répartis en 20 enveloppes d'un montant de 10 000€ à 44 500€, qui seront utilisées librement par les Maires d'arrondissement pour acquérir du matériel de propreté de proximité. Cette mesure de déconcentration s'inscrit pleinement dans la réforme du statut de Paris.

## **2 Une approche globale de la Propreté**

Dans la bataille engagée pour la propreté à Paris, il est indispensable de mobiliser l'ensemble des acteurs publics ou privés présents sur l'espace public. Je les réunirai avant l'été pour que, sur la base de diagnostics partagés avec les Maires d'arrondissement, chacun s'engage pour que les espaces ou mobiliers soient entretenus à la hauteur de l'exigence des Parisiennes et des Parisiens.

La propreté est en effet aussi affaire de coproduction. Les Parisiens n'ont pas à se préoccuper de « qui est responsable de quoi » pour l'entretien de telle ou telle partie de l'espace public. Ils ont, et c'est légitime, une exigence globale de propreté. Ce travail de coproduction, je tiens donc à le conduire avec tous les grands acteurs de l'espace public (SNCF, la Poste, ERDF, la RATP, la CPCU et tous les concessionnaires présents sur l'espace public ...). Je leur demanderai de faire de la propreté une priorité. Nous y réaffirmerons aussi la priorité donnée à la propreté de l'espace public dans les quartiers politique de la Ville et périphériques : la propreté à Paris est un droit pour tous.

Nous allons aussi généraliser les partenariats avec les entreprises de vente à emporter tels qu'ils ont été expérimentés dans le 19ème ou le 5ème arrondissement. Ces entreprises doivent sensibiliser leurs clients et nettoyer les abords de leurs établissements.

Concernant les mégots, je demanderai aussi à toutes les grandes enseignes et immeubles de bureau d'équiper de cendriers les points d'entrée – sortie de leurs personnels. Les bailleurs sociaux seront invités à faire de même pour les immeubles d'habitation.

Je veux également que la tenue des chantiers soit irréprochable. La Direction de la Voirie et des Déplacements appliquera des pénalités à tous les prestataires qui ne respecteraient pas leurs obligations de désaffichage, dégraffitage des barrières ou de bonne tenue des emprises. Par ailleurs, nous serons toujours très vigilants sur la bonne tenue et le barrièrage des chantiers, l'enlèvement des tags et des affiches sur les barrières de chantier, le retrait des dépôts dans les emprises et leur propreté générale. Les autorisations de travaux rappelleront aussi les pétitionnaires à leurs obligations.

J'ai aussi décidé d'engager un plan d'action contre les rats, dont la prolifération peut être liée aux restes de repas laissés sur l'espace public. Ils contribuent par leur présence à un sentiment de malpropreté. Il

s'agit d'un problème complexe pour lequel je veux une action déterminée. La fermeture du square de la Tour Saint-Jacques nous a ainsi permis de débarrasser ce lieu de la présence de rats. Sur ce modèle, la Ville mettra en œuvre un plan d'1,5 M€ composé comme suit : renforcement du nettoyage dans et autour des parcs et jardins infestés, accélération et multiplication des interventions sur les sites concernés, achats de nouveaux pièges. Dans les jardins les plus fréquentés seront également posés des bacs en bois ou en plexiglass autour des poubelles de tri. Cela permettra d'isoler les déchets des animaux susceptibles de s'en nourrir (corneilles, rongeurs...) et d'éviter leur dispersion sur l'espace public.

### **3 Une nouvelle ambition citoyenne**

Je veux en effet que l'expertise citoyenne soit mieux prise en compte lors de la rédaction de ces Plans. Pour ce faire, des conférences citoyennes seront organisées dans chaque arrondissement. La mise à jour des plans de propreté d'arrondissement s'appuiera ainsi sur la perception des habitants. Je suis convaincue que c'est en utilisant l'expertise citoyenne que nos moyens seront le mieux utilisés. Ce croisement toujours plus poussé de l'expertise technique et de l'avis des citoyens sera un gage renouvelé de précision, d'efficacité et de réactivité. L'engagement des habitants dans le cadre des conférences citoyennes sera aussi l'occasion de mobiliser certains d'entre eux pour ensuite en faire des « ambassadeurs » de la propreté de leur arrondissement.

En s'appuyant sur cette expertise et cette mobilisation, je veux que nous ayons la certitude de faire davantage là où il y en a le plus besoin.

Je veux aussi aller plus loin pour que chaque Parisien, dès son plus jeune âge, veille à ne pas salir la ville et soit également un acteur de son embellissement.

À l'image du succès rencontré par le Permis de végétaliser – qui a déjà séduit de nombreux Parisiens -, je veux que l'opération « Paris Fais-toi Belle », rebaptisée « Journée du grand nettoyage » évolue pour reposer d'abord sur les initiatives des habitants. Des volontaires, formés pour ceux qui le voudront, seront les « ambassadeurs de la propreté ». Ils seront destinataires d'outils de communication pour sensibiliser leurs voisins, relayer les bonnes pratiques et suggérer à la Ville toute initiative pour cette journée ou le reste de l'année. Nous nous inspirerons notamment de l'exemple de Moscou, où 700 citoyens volontaires sont mobilisés pour faire remonter les manquements en vue d'une réponse rapide de la ville. Nous mobiliserons pour cela les 50 000 Parisiennes et Parisiens adultes qui sont titulaires de la carte citoyenne-citoyen de Paris.

Pour cette « Journée du grand nettoyage », les bailleurs, associations et conseils de quartier seront davantage mobilisés. Il s'agit d'en faire un grand moment de prise de conscience : la propreté dépend aussi des comportements de chacun.

Nous nous inspirerons de plusieurs exemples de grandes métropoles étrangères. Comme celui de Medellín, en Colombie, où la propreté des rues est impressionnante parce que les habitants ne tolèrent pas que quelqu'un jette un papier par terre : ils n'hésitent pas à interpeller les indécents. À Tokyo au Japon, tout est propre et pourtant il n'y a pas de poubelles car les gens attendent d'être chez eux pour se débarrasser de leurs débris.

Les petits Parisiens seront quant à eux sensibilisés à la propreté, et aux gestes de tri. Les animateurs bénéficieront lors de leur parcours à l'école de l'animation, d'une formation sur l'environnement et le développement durable, qui intégrera la lutte contre le gaspillage, le recyclage des matériaux, le tri et le civisme en matière de propreté. Une mallette pédagogique spécifique sera mise à leur disposition ainsi qu'aux enseignants des écoles et collèges de la Ville.

Le Conseil Parisien de la jeunesse a été saisi pour nous faire part de ses propositions sur le civisme, le tri et plus généralement sur la manière de mobiliser les jeunes adultes sur cette problématique qui les concerne aussi.

Concernant la jeunesse, nous développerons une action de communication ciblée sur les réseaux sociaux et les sites de vidéos en ligne.

L'application « DansMaRue », modernisée avant l'été 2017, permettra à chacun de signaler encore plus efficacement un dysfonctionnement sur l'espace public. Par ailleurs il sera créé, comme dans d'autres villes européennes, une page internet interactive dédiée à ces signalements, avec des ramifications sur les réseaux sociaux. Cette page permettra à la fois de nous interpeller et de mettre en cohérence les initiatives citoyennes, les actions municipales et les résultats des actions mises en œuvre.

En toute transparence, il sera possible de consulter les Plans de propreté, les statistiques de verbalisation, les réponses apportées aux interpellations des habitants, les résultats du baromètre de la propreté, les conseils et consignes utiles. Ce site fera le lien avec le Budget participatif et la « Journée du grand nettoyage ». Chacun pourra s'emparer de cet outil, pour mutualiser les bonnes pratiques, s'entraider dans la recherche de la propreté et faire des signalements à la Ville.

Si la sensibilisation, la prévention, la communication en matière de propreté seront massives, elles ne doivent pas faire oublier que certains, individuellement ou collectivement, acteurs publics ou privés, ne respectent pas les règles. Pour ceux-là, nous devons être intransigeants. La brigade de lutte contre les incivilités nouvellement créée a désormais comme objectif de verbaliser des incivilités en matière de propreté. Un renforcement du nombre d'inspecteurs verbalisateurs de près de 50% est prévu d'ici l'été 2018.

Dans ce cadre, une action déterminée contre les déjections canines sera engagée cette année car après des années d'amélioration, nous constatons un regain d'incivisme qui ne peut être toléré. La verbalisation contre le jet de mégots va également s'amplifier dans les prochains mois.

Par ailleurs, pour lutter contre les dépôts sauvages, la DPSP va mener une action spéciale d'identification des contrevenants pour verbalisation. Pour ce faire, la capacité d'investigation de la DPSP sera démultipliée. Ce type d'investigation est d'ores et déjà mis en œuvre dans de grandes métropoles.

Nous poursuivrons aussi notre travail avec la Préfecture de Police pour lutter contre les ventes à la sauvette qui ont des conséquences importantes en matière de propreté.

Nous allons systématiquement sanctionner les entreprises dont le commerce publicitaire illégal sur l'espace public, avec des affiches ou des marquages au sol, salit nos rues et nos façades. Ce marketing invasif dégrade l'espace public et coûte cher à la collectivité. Je ne tolère pas que le bien commun soit ainsi détourné, en particulier par des grandes marques qui ont les moyens de recourir à des publicités traditionnelles. Cette stratégie de « guérilla marketing », comme l'appellent cyniquement ses promoteurs, n'a pas sa place à Paris. Les services de la Ville émettront systématiquement des titres de recettes pour recouvrer les sommes dépensées pour le nettoyage. J'ai aussi demandé à l'État de renforcer la législation pour éradiquer cette pratique.

Les efforts entrepris par tous doivent être mesurés, évalués, pour objectiver les problèmes mais aussi orienter notre action. Un nouveau baromètre de la propreté sera créé pour mesurer à la fois le ressenti des habitants en matière de propreté et leur civisme. Plusieurs milliers d'entre eux seront chaque année sollicités pour donner leur avis, mais aussi être sensibilisés à travers un questionnement sur leurs propres comportements. L'objectif est l'implication de tous dans une démarche de coproduction de propreté.

Sur tous ces aspects, un travail sera aussi engagé pour étudier les initiatives mises en œuvre dans les grandes métropoles françaises et internationales pour que des échanges de bonnes pratiques puissent avoir lieu.

Vous l'avez compris : je ne transigerai pas sur la propreté. Ce sujet figure parmi mes priorités et je mobiliserai tous les moyens nécessaires pour aboutir à des résultats. Ma volonté, ma détermination et celles de mon équipe sont totales pour aller vers un Paris propre.

Pour cela, nous devons prévenir, mieux nous coordonner, impliquer toujours plus les citoyens mais aussi ne pas avoir peur de verbaliser ceux qui, par leurs incivilités, dégradent à la fois le quotidien des Parisiens et le visage de Paris.

Parce que la propreté est au cœur d'enjeux essentiels pour une ville-monde au XXI<sup>e</sup> siècle, parce qu'elle concerne les habitants comme l'ensemble des amoureux de Paris, nous devons mettre tout en œuvre pour construire une ville toujours plus agréable à vivre et toujours plus attractive.